



15ème législature

Question N° : 10317	De Mme Jacqueline Maquet (La République en Marche - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Sports		Ministère attributaire > Sports
Rubrique >sports	Tête d'analyse >Matches de football à huis clos	Analyse > Matches de football à huis clos.
Question publiée au JO le : 03/07/2018		

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet interroge Mme la ministre des sports sur le nombre de matchs de football de Ligue 1 et de Ligue 2 se jouant à huis clos suite à décision de la LFP. Plus précisément elle souhaiterait connaître : le nombre de huis clos total ou partiel prononcés par la LFP ces cinq dernières années, le nombre de huis clos prononcés en Allemagne, Angleterre et Espagne sur la même période, les raisons justifiant un éventuel écart, les barèmes utilisés par la LFP pour sanctionner les clubs.